

Vie scolaire

- ▶ Le conseil a demandé, **à l'unanimité**, le maintien du nombre actuel de classes à l'école maternelle des Blagis ainsi que l'ouverture d'une classe à l'école maternelle du Centre et d'une classe à l'école élémentaire des Blagis à compter de la rentrée scolaire 2017-2018.
- ▶ Le conseil a approuvé, **à l'unanimité**, la convention entre la ville de Bourg-la-Reine et la ville de Sceaux, instaurant la gratuité entre les deux communes, pour les frais inhérents à la scolarisation des enfants domiciliés au centre d'hébergement d'urgence « jardin des Mondes » à Bourg-la-Reine, dans les classes UPE2A de Sceaux.

Famille - Petite enfance

- ▶ **A l'unanimité**, le conseil a approuvé la convention d'objectifs et de financement à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine – « Prestation de service Etablissement d'accueil de jeunes enfants 0-6 ans », pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.
- ▶ Le conseil a approuvé, **à l'unanimité**, le vœu relatif aux modalités d'application de la prestation de service unique.

Affaires financières

- ▶ Le conseil a approuvé, **à la majorité (6 votes contre)**, le compte administratif 2016. Il a constaté aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ▶ Le conseil a décidé, **à la majorité (6 votes contre)**, d'affecter 1 130 696,62 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2017 et de reprendre le solde, soit 2 095 008,09 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2017.
- ▶ **A l'unanimité des votants (3 abstentions)** le conseil a déclaré que le compte de

gestion pour l'exercice 2016 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- ▶ Le conseil a adopté, **à la majorité (6 votes contre)**, dans son ensemble le budget primitif 2017 de la ville de Sceaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 39 336 000 €
- section d'investissement : 31 925 000 €
- TOTAL : 71 261 000 €

Il a également précisé que le budget primitif 2017 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2016 au vu du compte administratif et du compte de gestion 2016 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance.

- ▶ Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un total de 1 862 178 €.
- ▶ Le conseil a décidé, **à la majorité (6 votes contre)**, de fixer le montant des impôts directs locaux (Ville dont reversements Vallée Sud-Grand Paris, hors surtaxe résidences secondaires) à percevoir au titre de l'exercice 2017 à 22 979 704 € et fixe le taux desdits impôts à percevoir au titre de l'exercice 2017 à :
 - 20,63 % pour la taxe d'habitation
 - 22,92 % pour la taxe sur le foncier bâti
 - 22,81 % pour la taxe sur le foncier non bâtiIl a également reconduit la fiscalisation du syndicat « Cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses, Montrouge et Sceaux ». Le produit attendu est voté par le syndicat.

Administration municipale

- ▶ Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, du rapport d'activités des services pour l'année 2016.

Administration générale

- ▶ **A l'unanimité des votants (3 abstentions)** le conseil a décidé d'accepter les délégations de l'exercice des droits de préemption urbain et de priorité consenties par le conseil de territoire de Vallée Sud - Grand Paris.

Communications du Maire

Le maire a effectué les communications suivantes :

- ▶ l'action de la police nationale sur le territoire de Sceaux

l'action de la police nationale sur le territoire de Coudray,

- ▶ les difficultés résultant du non-remplacement d'enseignants à l'école primaire du Petit Chambord,
- ▶ le trophée reçu par le conseil d'Enfants dans le cadre de l'association des maires d'Ile-de-France au titre de l'initiative prise sur les risques sur Internet.

Questions orales

Le maire a répondu aux questions orales qui lui ont été posées concernant l'opération « Parlons ensemble du centre-ville » et l'appel à projets « Inventons la métropole » ; l'évolution du coût de la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste ; la campagne relative aux incivilités et les dysfonctionnements de la collecte des déchets.

PROCÈS VERBAL

 Procès verbal de la séance du 29 mars 2017 (375.67 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2016

Séance publique du 29 mars 2017

-  Note de présentation (5.24 Kb.)
-  Délibération 29 mars 17 - n° 09 (327.41 Kb.)
-  Rapport sur l'activité des services en 2016 (3.25 Mb.)

DÉLIBÉRATION

Pouvoirs du maire – délégation du conseil municipal concernant le droit de préemption urbain

Séance publique du 29 mars 2017

-  Note de présentation (13.48 Kb.)
-  Délibération 29 mars 17 - n° 10 (512.09 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Affectation du résultat budgétaire de 2016

Séance publique du 29 mars 2017

-  Note de présentation (6.02 Kb.)

 Délibération 29 mars 17 - n° 05 (398.06 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Approbation du compte de gestion 2016

Séance publique du 29 mars 2017

 Note de présentation (277.9 Kb.)

 Délibération 29 mars 17 - n° 06 (463.95 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Adoption du budget primitif 2017

Séance publique du 29 mars 2017

 Délibération 29 mars 17 - n° 07a (858.61 Kb.)

 Délibération 29 mars 17 - n° 07b (366.23 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Fiscalité directe locale 2017 – fixation des taux d'imposition pour l'année 2017

Séance publique du 29 mars 2017

 Note de présentation (28.7 Kb.)

 Délibération 29 mars 17 - n° 08 (519.47 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Adoption du compte administratif 2016

Séance publique du 29 mars 2017

 Note de présentation (26.06 Kb.)

 Délibération 29 mars 17 - n° 04 (483.97 Kb.)

 Rapport sur l'exécution du budget 2016 et sur le projet de budget 2017 (887.29 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Carte scolaire 2017-2018

Séance publique du 29 mars 2017

[Note de présentation \(7.31 Kb.\)](#)

[Délibération 29 mars 17 - n° 01 \(354.82 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation de la convention à intervenir avec la ville de Bourg-la-Reine instaurant la gratuité des frais de scolarité engagés pour l'accueil des enfants du « Jardin des mondes » dans les classes UPE2A

Séance publique du 29 mars 2017

[Note de présentation \(7.33 Kb.\)](#)

[Délibération 29 mars 17 - n° 02 \(448.85 Kb.\)](#)

[Convention \(10.71 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine – « Prestation de service Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants 0-6 ans » - vœu relatif aux modalités d'application de la Prestation de service unique

Séance publique du 29 mars 2017

[Note de présentation \(13.58 Kb.\)](#)

[Délibération 29 mars 17 - n° 03a \(460.01 Kb.\)](#)

[Délibération 29 mars 17 - n° 03b \(370.97 Kb.\)](#)

[Vœu adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 29 mars 2017 relatif aux modalités d'application de la Prestation de service \(23.93 Kb.\)](#)

[Convention d'objectifs et de financement \(733.36 Kb.\)](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 01 41 13 33 00

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS